

Madame Chantal **Régis-Gindre** et son compagnon Donat **Andenmatten**;
Monsieur et Madame Jean-Luc **Gindre** et leurs enfants,
Philippe, Jérémie et Romain, ainsi que leur compagne et enfant;
Monsieur François **Gindre** et ses filles Claire et Anne, ainsi que leur compagnon;
Messieurs Paul et André **Gindre** et leur famille;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le chagrin de vous faire part du décès de

Monsieur Jean GINDRE

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père et oncle, enlevé à leur tendre affection le 28 juillet 2011, dans sa 100e année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Saint-Paul, à Grange-Canal, le mercredi 3 août 2011, à 10 heures.

L'inhumation suivra au cimetière de Cologny dans l'intimité de la famille.

Un merci particulier à l'ensemble du personnel du Foyer Saint-Paul pour son dévouement et sa gentillesse.

Domicile de la famille: 294, route d'Hermance, 1247 Anières.

Cet avis tient lieu de faire-part.